

Sénat du Canada à approuver des dispositions prises par le gouvernement des États-Unis. Il n'appartient pas à notre Chambre d'approuver ni de censurer les dispositions prises par un organisme législatif d'un autre pays. Par conséquent, bien que la chose ne soit pas très grave, j'estime que la radiation des mots "États-Unis d'Amérique" constitue une amélioration.

Cependant, sans déroger à la règle interdisant au Sénat de conseiller le Congrès américain, j'estime que nous pouvons atteindre le but visé par le parrain du projet de résolution (l'honorable M. Euler): savoir, que sa proposition soit signalée aux autorités américaines. Il me semble que nous pourrions réaliser cet objectif en adoptant une résolution invitant les États-Unis à se joindre au Canada en vue de lancer une invitation aux démocraties. Le sénateur fait signe que non, mais je ne vois pas pourquoi le Sénat ne pourrait pas adopter une résolution invitant notre propre gouvernement à prendre certaines dispositions. Nous faisons partie des rouages du gouvernement canadien; il n'y a aucune raison qui puisse nous empêcher d'inviter les États-Unis à se joindre à nous pour prendre des mesures que nous estimons opportunes.

L'honorable M. Euler: Puis-je interrompre le sénateur? La seule raison qui me pousse à décliner la proposition, c'est qu'il serait difficile pour nous d'inviter les États-Unis à se joindre à nous afin d'envoyer des invitations, étant donné que ce pays en a déjà pris l'initiative.

L'honorable M. Roebuck: Ce n'était qu'une proposition et si le sénateur s'y oppose, je n'ai rien à ajouter. Je lui ai signalé hier que j'approuve de tout cœur le principe dont s'inspire sa motion, en dépit de certaines divergences d'opinions quant à la phraséologie. Je l'approuverais, même si elle n'était pas rédigée exactement comme je le voudrais.

Je n'ai pu prendre la parole plus tôt au sujet de la motion, mais j'assure aux sénateurs que ce n'est pas par manque d'intérêt. Je prie donc la Chambre de se montrer indulgente envers moi si je dis quelques mots à ce sujet maintenant. Notre génération tend à l'expansion et à la collaboration. Jadis l'Angleterre était divisée en six petites nations hostiles. Elle était si faible qu'elle n'a pu résister aux incursions des Danois. Pendant trois siècles, elle s'est appliquée à réaliser l'union, puis finalement tous les royaumes d'Angleterre sont devenus des comtés ou quelque chose du genre, unis en un seul royaume. Dès qu'elle eut réalisé cette union, les attaques de l'extérieur ont cessé, car l'Angleterre était en mesure de repousser les envahisseurs et de défendre ses côtes contre toute attaque.

Les États-Unis nous fournissent un excellent exemple de fédération dans les temps modernes. Au moment de la déclaration d'indépendance, de nombreux conflits frontaliers divisaient les États alors indépendants de l'Amérique du Nord, mais ces différends ont pris fin avec la fédération. Aujourd'hui on a oublié ces différends. Bien des gens ne savent même pas qu'il y a eu de tels conflits.

En ce moment, bien des troubles dans le monde résultent de l'anarchie qui existe à l'égard du règne du droit et de questions gouvernementales. A mon sens, la seule façon de remédier à ces troubles, c'est d'établir, avec la puissance concertée de toutes les démocraties, un régime qui permettrait de prendre des mesures appropriées contre ceux qui entravent et bouleversent la paix. Je ne crois pas qu'il soit possible de le constituer et de le maintenir avec succès au cours des années, à moins d'instituer quelque gouvernement extraordinaire auquel nos gouvernements nationaux assigneraient suffisamment de pouvoir pour qu'il assure notre défense collective. Il faudrait probablement examiner la question de savoir jusqu'à quel point il convient de lui confier des pouvoirs à cette fin. Chaque nation devrait certes lui céder une forte partie de la puissance militaire qui relève d'elle en ce moment. En nous unissant à des fins de défense, peut-être nous débarrasserions-nous en même temps des obstacles au commerce et obtiendrions-nous la collaboration économique qu'il est impossible de réaliser en ce moment. A mon sens, c'est seulement à une conférence internationale que peuvent se régler des questions de ce genre. Voilà pourquoi j'approuve de tout cœur la tenue d'une conférence où les problèmes qui se posent à cet égard seraient discutés et éclaircis. Je suis entièrement en faveur de l'objet ultime d'un pareil mouvement grâce auquel les nations amies de la paix uniraient leur puissance en vue de repousser l'agresseur, d'établir la paix et de vaincre ceux qui veulent bouleverser la vie de chacun d'entre nous.

Je me dois de signaler un aspect de la question, cependant. C'est un collègue qui siège à ma droite qui m'en a parlé. Le sénateur de Waterloo a rejeté une autre proposition que j'ai présentée au sujet de sa motion, mais en l'occurrence il se rendra peut-être à mon désir puisqu'il s'agit d'un détail insignifiant. Le premier "of" dans le texte anglais du projet de résolution est superflu:

That the Senate of Canada do approve of the calling... of a Convention.

Je crois que la phrase devrait se lire ainsi qu'il suit:

That the Senate of Canada do approve the calling... of a Convention.